



doctorate in medicine

thesis procedure

Dès l'inscription à l'Ecole doctorale, tous les doctorants reçoivent un dossier d'accueil avec toutes les informations utiles pour la thèse en médecine.

PLAN DE THESE

- Un mois après l'inscription, le doctorant doit transmettre son [plan de thèse](#) à l'Ecole doctorale.
- Le plan de thèse est évalué par un expert nommé par l'Ecole doctorale.
- Le rapport de l'expert ainsi que la composition du jury seront communiqués au doctorant dans un délai d'un mois environ.

DIRECTION DE THESE

Co-direction (art. 4 du règlement)

La co-direction selon l'art. 4 du règlement MD est requise pour les doctorants dont le travail est dirigé par un professeur assistant ou honoraire, par un privat-docent de la Faculté ou par un médecin cadre du CHUV. Il est nécessaire de nommer un co-directeur parmi les professeurs ordinaires ou associés de la Faculté pour que la composition du jury soit valable.

[Co-direction art.4](#)

Co-direction 3.11

La co-direction 3.11 signifie la thèse est effectuée sous la responsabilité d'un directeur¹ qui partage avec un co-directeur le suivi scientifique du doctorant. Le directeur fait partie de UNIL et doit correspondre aux exigences fixées dans le Règlement de la Faculté d'inscription du doctorant. Le co-directeur peut être issu de la même Faculté que le directeur, d'une autre faculté de l'UNIL, d'une autre université suisse ou étrangère.

[Co-direction 3.11](#)

CHANGEMENT DE DIRECTEUR DE THESE

En cas de changement de directeur de thèse, le doctorant doit fournir à l'Ecole doctorale de nouvelles « Attestations pour inscription au doctorat », accompagnées du formulaire d'annonce signé par l'ancien et le nouveau directeur de thèse, le co-directeur et le doctorant.

CHANGEMENT DE SUJET DE THESE

En cas de changement de sujet de thèse, l'Ecole doctorale doit être informée par une lettre explicative, signée par le doctorant et par le directeur de thèse.

INSCRIPTION

Il est indispensable que le doctorant reste immatriculé jusqu'au dépôt de sa thèse à la BCU. En outre, un minimum de deux semestres consécutifs d'inscription avant la présentation du mémoire de thèse à la Commission MD est requis.